



**DÉCLARATION SUR LES DÉCISIONS DE LA 144^E ASSEMBLÉE DE
L'UNION INTERPARLEMENTAIRE (UIP) ET DES RÉUNIONS
CONNEXES : DU 20 AU 24 MARS 2022 : BALI, INDONESIE**

ET

**LA 288^E SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'UNION
INTERPARLEMENTAIRE : LE 28 JUIN 2022: MONTEVIDEO,
URUGUAY**

1.0 INTRODUCTION

- 1.1 Chers collègues, honorables membres, j'ai le grand plaisir de vous faire part des résultats de la 144^e Assemblée de l'UIP et des réunions connexes, ainsi que de la 288^e session du Comité exécutif.
- 1.2 L'Union interparlementaire (UIP) a tenu sa 144^e Assemblée et ses réunions connexes à Nusa Dua, Bali (Indonésie), du 20 au 24 mars 2022, sur le thème général **"Objectif zéro : Mobiliser les parlements pour agir sur le changement climatique"**.
- 1.3 Je tiens à saisir cette occasion pour présenter les principaux résultats de l'Assemblée de Bali comme suit :
 1. Déclaration de Nusa Dua sur **"Objectif zéro : Mobiliser les parlements pour agir sur le changement climatique"**.
 2. Résolution sur **"Repenser et recadrer l'approche des processus de paix en vue de favoriser une paix durable"**.
 3. Résolution sur **"L'exploitation des technologies de l'information et de la communication en tant que catalyseur pour le secteur de l'éducation, y compris en période de pandémie"**.
 4. Résolution sur **"Le point d'urgence intitulé "Résolution pacifique de la guerre en Ukraine, dans le respect du droit international, de la Charte des Nations unies et de l'intégrité territoriale"**.
- 1.4 Les Résolutions ont ensuite été distribuées à tous les Parlements membres. J'espère donc ardemment que les parlements des membres de la SADC ont déposé les résolutions dans les parlements pour une éventuelle mise en œuvre et une action de suivi.

2.0 LE 288^E COMITÉ EXÉCUTIF DE L'UIP : MONTEVIDEO : URUGUAY

- 2.1 Les membres du Comité exécutif de l'UIP ont convergé vers Montevideo, Uruguay, pour la 288^e session du Comité exécutif le 28 juin 2022, à l'aimable invitation de l'honorable Beatriz Argimon, Présidente de l'Assemblée générale et du Sénat de l'Uruguay et Vice-présidente de l'Uruguay.

- 2.2 Les membres du Comité exécutif ont assisté à la cérémonie d'ouverture officielle du Séminaire régional sur le changement climatique pour les parlements d'Amérique latine et des Caraïbes, organisé conjointement par l'UIP et le Parlement de l'Uruguay, avant de tenir la réunion du Comité exécutif.
- 2.3 Les membres de l'exécutif se sont joints aux invités le 30 juin 2022 pour célébrer le 133^e anniversaire de l'UIP, sous le thème de la Journée internationale du parlementarisme.
- 2.4 Dans son discours adressé aux participants lors du séminaire sur le changement climatique, l'honorable Argimon, président de l'Assemblée générale et du Sénat et vice-président de l'Uruguay, a souligné l'importance cruciale de la création de démocraties fortes comme moyen de renforcer les processus parlementaires. Étant donné que l'économie de l'Uruguay est basée sur l'agriculture et celle d'autres économies similaires, le Président a souligné le besoin urgent de relever le défi mondial du changement climatique qui a invariablement créé un impact négatif sur la sécurité alimentaire mondiale.
- 2.5 Dans le même ordre d'idées, l'honorable Duarte Pacheco, Président de l'UIP, a imploré les parlements d'exercer leurs rôles législatif, représentatif, de contrôle et budgétaire pour veiller à ce que les accords internationaux sur le changement climatique soient pleinement mis en œuvre. Il a en outre mis au défi les parlements de partager les meilleures pratiques et de proposer des solutions globales à ce phénomène de changement climatique mondial.
- 2.6 En faisant part de l'expérience de l'Uruguay en matière de changement climatique, M. Gerardo Amarilla, vice-ministre de l'environnement de l'Uruguay, a appelé à une action parlementaire positive pour relever les défis du changement climatique. En outre, le ministre a insisté sur la nécessité d'intégrer les politiques relatives au changement climatique dans les secteurs public et privé.
- 2.7 A l'occasion de la Journée internationale du parlementarisme et de la 133^e Assemblée de l'UIP, une présentation vidéo a été diffusée, retraçant l'histoire de l'UIP, depuis sa création jusqu'à sa composition actuelle de 178 parlements. Les célébrations ont fait l'éloge des principes fondateurs de dialogue et d'inclusion qui sont toujours au cœur du mantra de l'UIP pour la démocratie pour tous. En conséquence, la promotion de l'égalité des genres et de l'inclusion des jeunes dans les processus parlementaires par l'UIP a également été soulignée dans la présentation audiovisuelle.

- 2.8 Dans ses remarques, le Président de l'UIP a souligné que celle-ci était la plus ancienne organisation multilatérale au monde, qui a servi de base à la création de la Société des Nations et, par la suite, des Nations Unies. À cet égard, le Président Pachecco a exhorté les parlements à exercer la diplomatie parlementaire pour défendre la démocratie et être en mesure de proposer des solutions aux défis mondiaux.
- 2.9 Par ailleurs, M. Ope Pasquet, Président par intérim de la Chambre des représentants, a félicité l'UIP d'avoir mis en place une Task Force sur le conflit Fédération de Russie/Ukraine afin de parvenir à un dialogue par la médiation entre les deux parties au conflit.
- 2.10 Dans le même ordre d'idées, le Président Argimon a également exprimé l'engagement de l'Uruguay envers les principes démocratiques et l'inclusivité, comme en témoigne son plaidoyer en faveur de l'inclusion de jeunes parlementaires et de la parité des sexes dans les efforts parlementaires de l'Uruguay.
- 2.11 Les célébrations se sont terminées par le dévoilement par la Poste uruguayenne d'un timbre commémoratif célébrant le 133^e anniversaire de l'UIP. Le cachet commémoratif a été remis au Président de l'UIP par le Président Argimon, M. Ope Pasque, Président par intérim de la Chambre des représentants, et le Directeur général des postes de l'Uruguay.

3.0 RÉSULTATS DE LA 288E SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF

3.1 DEMANDE D'ADHÉSION EN TANT QUE MEMBRE OBSERVATEUR DE L'UIP :

Le statut d'observateur de la Ligue des parlementaires pour Al QUDS, de la Ligue mondiale musulmane et de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation du traité de sécurité collective a été reporté en attendant l'évaluation du statut des candidats.

3.2 FRAIS DE PARTICIPATION AUX RÉUNIONS DE L'EXÉCUTIF DE L'UIP PAR L'HONORABLE ESTHER ANYAKUN DE L'UGANDA

Le Secrétaire général de l'UIP a informé l'Exécutif que les frais de participation de M. Anyakuni aux réunions de l'Exécutif de l'UIP sont désormais pris en charge par le Parlement ougandais.

3.3 RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'UIP SUR LE CONFLIT RUSSIE/UKRAINE :

Le Groupe de travail, composé de 8 membres de tous les groupes géopolitiques, à savoir M. A.R. Al Nuaimi (Émirats arabes unis), Président, M. P. Katjavivi

(Namibie), Vice-président, M. F. Zon (Indonésie), M. A. Dicter (Israël), Mme A. Kuspan (Kazakhstan), Mme A. Gerkens (Pays-Bas), Mme N. Mapisa-Nqakula (Afrique du Sud) et Mme B. Argimón (Uruguay) s'est réuni pour définir la stratégie à suivre pour mener à bien sa tâche. Le Président de l'UIP a indiqué que le Groupe de travail devait effectuer des missions à Moscou et à Kiev à la suite des invitations des deux Parlements de la Fédération de Russie et de l'Ukraine en juillet 2022. Il a été souligné qu'au moment où le groupe de travail s'engage dans sa mission, il doit être guidé par le principe de neutralité et ne pas se laisser dissuader par la position des États-Unis d'Amérique qui consiste à dissuader les États africains de ne pas se ranger du côté de la Russie par le biais de sa loi sur la lutte contre les activités russes malignes en Afrique, comme l'a signalé l'honorable Président Mudenda.

3.4 LE PROJET POLITIQUE DE L'UIP AUX NATIONS UNIES : Le projet a été approuvé à l'unanimité par le comité exécutif lors de l'assemblée de Nusa Dua en mars 2022. En conséquence, le Secrétariat a été chargé d'élaborer une feuille de route pour sa mise en œuvre. Dans le même ordre d'idées, le Comité exécutif a ensuite examiné l'avant-projet de stratégie pour la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation de l'engagement de l'UIP auprès des Nations Unies. La feuille de route de mise en œuvre couvre trois groupes, à savoir,

- La clarté de la finalité qui établit les objectifs, les priorités et les cibles.
- Exploiter les atouts de l'UIP en réformant le processus et sa structure.
- Mesurer l'impact du projet par la coordination, le suivi et le maintien de l'attention. L'exercice d'évaluation est prévu pour le dernier trimestre de l'année.

En conséquence, la feuille de route, qui est alignée sur la stratégie de l'UIP, vise à atteindre les objectifs suivants :

- Intégrer le travail de l'UIP avec l'ONU dans toutes ses activités pertinentes.
- Renforcer le travail du comité permanent des Nations unies en redéfinissant le comité permanent en un forum consultatif spécialisé.
- Renforcer les capacités des membres du Parlement sur des questions essentielles telles que la promotion des économies vertes.
- Rationaliser les auditions annuelles à l'ONU pour en faire des réunions spécifiques de l'ONU.

Suite aux délibérations sur ce qui précède, il a été décidé que le Secrétariat soumette un projet de stratégie révisé sur le projet politique de l'UIP aux

Nations Unies pour examen à la prochaine réunion exécutive de l'UIP. Lors de cet examen, il a été demandé au Secrétariat de veiller à ce que le Forum consultatif spécialisé proposé soit institué conformément aux Statuts de l'UIP, sachant que l'actuel Comité permanent est un organe statutaire de l'UIP.

3.5 MISE À JOUR SUR LE PRIX IPU CREMER-PASSY :

Le Président de l'UIP, l'honorable Pacheco, a informé le Comité exécutif que le Comité de sélection avait reçu des candidatures au prix de la part de tous les Groupes géopolitiques. Le comité de sélection doit tenir sa dernière réunion pour désigner le lauréat qui sera annoncé lors de la 145^e Assemblée de l'UIP à Kigali, au Rwanda.

3.6 MISE À JOUR DES ACTIVITÉS DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA TRANSPARENCE, LA REDEVABILITÉ ET L'OUVERTURE :

Le groupe de travail a examiné la feuille de route révisée pour la mise en œuvre globale des recommandations de la stratégie globale en matière de transparence, de redevabilité et d'ouverture, et a identifié ses huit composantes sous deux niveaux de priorité différents, comme suit :

Il s'agit de :

- a. L'élaboration d'une politique et d'une procédure de protection des données à entreprendre par les organes directeurs et le Secrétariat de l'UIP.
- b. La révision systématique et régulière des politiques et procédures par le Secrétariat.
- c. L'établissement d'une politique spécifique sur les dénonciateurs par le Secrétariat.
- d. La numérisation de l'intranet et de l'extranet de l'UIP à entreprendre par le Secrétariat et les organes directeurs de l'UIP.

Il s'agit de :

- a. Envisager la mise en place d'un conseil de surveillance indépendant couvrant les questions éthiques, financières, de prévention de la fraude, de respect des procédures et autres questions connexes, comme cela doit être fait par les organes directeurs de l'UIP.
- b. Actualiser les pratiques de gouvernance en matière de représentation de l'UIP, de rapports de mission, de cadeaux, de conflits d'intérêts et de collecte de données dans le cadre de son code de conduite tel qu'il sera défini par les organes directeurs de l'UIP.

- c. Développer un système d'auto-évaluation pour la gouvernance et pour tous les organes directeurs, tel qu'il sera défini par ces derniers.
- d. Simplifier le cadre de gestion des risques de l'UIP, tel qu'il sera élaboré par le Secrétariat.

3.7 Après avoir examiné la politique de protection des données personnelles de l'UIP, le Groupe de travail la soumettra au Comité exécutif pour examen lors de sa prochaine réunion.

4.0 PRÉSENTATION DE LA PRÉPARATION DU BUDGET 2023 PAR LE PRÉSIDENT DU SOUS-COMITÉ DES FINANCES : Le Président du Sous-Comité des finances a noté qu'il était nécessaire de financer la nouvelle stratégie de l'UIP qui répond aux objectifs de développement durable. À cet égard, il a été demandé au Comité exécutif d'envisager la révision des contributions nationales des parlements à raison de 3 % d'augmentation par an de 2023 à 2025. Dans un contexte où les cotisations annuelles des parlements sont restées stagnantes depuis 2007. En outre, une telle augmentation permettra au budget de l'UIP d'être soutenu à hauteur de 75 % par les contributions annuelles des parlements nationaux, les 25 % restants étant financés par les donateurs. Il a également été convenu que, pour maintenir un budget sain pour l'UIP, les membres associés paieraient également une cotisation accrue de 0,01% à 0,02%. Il a également été suggéré d'envisager que les membres ayant le statut d'observateur soient tenus de payer des cotisations désignées.

5.0 STRATÉGIE DE COMMUNICATION : Le Comité exécutif a pris note des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la stratégie de communication dans les domaines suivants :

- L'augmentation du nombre de plateformes numériques permettrait d'atteindre l'objectif d'un demi-million de vues d'ici la fin de l'année.
- L'augmentation du nombre d'adeptes des médias sociaux.
- La production de contenus numériques pour et sur les parlements sur le site web de l'UIP et sur la plateforme YouTube, qui mettent en avant les bonnes pratiques parlementaires.
- L'intensification du travail sur la base de données des parlementaires au-delà des 16000 participants actuels, comme doivent l'encourager tous les parlements membres qui doivent soumettre d'urgence leurs bases de données à l'UIP.
- La promotion des activités de la présidence.
- La préparation d'une campagne sur le changement climatique.
- La couverture médiatique traditionnelle se poursuit.

5.1 PRÉPARATIFS DE LA 145^E ASSEMBLÉE DE L'UIP ET DES RÉUNIONS CONNEXES À KIGALI, RWANDA, OCTOBRE 2022 :

Le Secrétaire général a informé le Comité exécutif que les préparatifs de la 145^e Assemblée qui se tiendra au Rwanda sont en cours. Certaines de ces attentes sont les suivantes :

- L'Assemblée se tiendra sous le thème général : **"Égalité des genres et parlements sensibles au genre comme moteurs de changement pour un monde plus résilient et pacifique"**.
- Le Comité permanent de la démocratie présentera une résolution sur **"l'impulsion parlementaire au développement local et régional des pays à forte migration internationale et à l'arrêt de toutes les formes, y compris celles parrainées par l'État, de trafic d'êtres humains et de violations des droits de l'homme"**.

- Le Comité permanent de la paix et de la sécurité internationale organisera des tables rondes sur les thèmes suivants :

- 1. L'impact de la guerre et des atrocités sur les populations civiles**
- 2. La guerre et le changement climatique comme déclencheurs de l'insécurité alimentaire mondiale**

- Les enregistrements seront ouverts le 11 juillet 2022.
- Les limites de délégation de 5 ou 7 parlementaires par délégation seront conformes aux exigences statutaires de la population.
- L'Assemblée se déroulera en personne et sera diffusée en direct dans des circonstances exceptionnelles. Le pays hôte a garanti la délivrance de visas à tous les délégués participant à une assemblée en personne. Cependant, certains aspects de l'Assemblée seront diffusés en direct par le biais d'applications ponctuelles.
- Les protocoles sanitaires seront conseillés aux pays membres en temps voulu.

5.2 MISE À JOUR SUR L'ADHÉSION UNIVERSELLE : Le Président de l'UIP reste déterminé à accélérer l'adhésion universelle à l'UIP, y compris l'adhésion exceptionnelle du Congrès des États-Unis d'Amérique et d'autres parlements qui restent en dehors du giron. Toutefois, la réunion du Comité exécutif a convenu que les pays non membres peuvent assister à l'Assemblée de Kigali en tant qu'observateurs.

5.3 Création de bureaux régionaux de l'UIP : Le Comité exécutif a reçu des demandes de l'Uruguay et de l'Égypte pour accueillir les bureaux régionaux

de l'UIP. À cet égard, le Secrétaire général a été chargé de proposer un cadre conceptuel qui tiendrait compte des aspects juridiques de la création de ces bureaux régionaux au regard des statuts de l'UIP.

5.4 FORUM DES JEUNES PARLEMENTAIRES : La Présidente des Jeunes Parlementaires, l'honorable Mme Sahar Albazar, a fait état du succès de la Conférence des Jeunes Parlementaires qui a eu lieu en Egypte en juin 2022 et à laquelle 200 jeunes parlementaires de 70 pays ont participé. Les jeunes parlementaires ont remercié l'UIP de promouvoir l'engagement des jeunes parlementaires dans ses activités.

5.5 CONCLUSION

Le Comité exécutif de l'UIP a exprimé sa profonde gratitude au Président Argimon pour avoir accueilli la 288^e session du Comité exécutif et d'autres événements connexes, en particulier pour l'excellente organisation logistique.